

# CSE - Les missions Santé et Sécurité des Membres du Comité Social et Economique

## Validation :

Attestation de formation

## Lieu(x) :

Moirans

## Durée :

5 jours : nouveaux élus du CSE  
3 jours : membres réélus du CSE

## Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

## Les + de la formation

Une formation axée sur la pratique et le partage d'expériences

Jeux de rôle : interaction entre stagiaires et formateurs

Formation animée par des préventeurs  
sécurités agréés IPRP

Une formation qui tient compte de la  
jurisprudence et de la réactualisation de la  
réglementation

## Public :

Membre du CSE  
Membre de la Commission Santé Sécurité  
au Travail du CSE

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation construite sur des mises en  
situation et des études de cas pratiques.

Outils : support théorique complet fourni sur  
clés USB

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation par des exercices pratiques et  
QCM  
Une attestation des acquis sera remise à la  
fin du stage

## Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du secteur  
industriel et agréés IPRP

Recrutement et évaluation annuelle des  
intervenants selon notre processus qualité  
ISO 9001

## OBJECTIFS

### A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Exercer les missions hygiène, santé et sécurité selon les règles de fonctionnement prévues par la loi
- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Analyser les accidents du travail et les incidents et formuler des actions d'amélioration
- Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

## PROGRAMME

### Exercer les missions hygiène, santé et conditions de travail selon les règles de fonctionnement prévues par la loi :

- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CSE
- Les moyens, les droits et les obligations des membres
- Les relations avec les acteurs internes et externes de la prévention
- Les cas particuliers
- L'étendue des missions du CSE en hygiène, santé et sécurité au travail
  - Le respect des obligations d'hygiène, de santé et de sécurité
  - Le suivi les accidents et les maladies professionnelles
  - L'organisation des visites périodiques du CSE
  - La gestion des situations exceptionnelles
  - Le suivi de la politique de prévention de l'employeur

### Analyser les conditions de travail et les risques professionnels :

- L'évaluation des risques professionnels et le document unique, facteurs de risques spécifiques
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels

### Analyser les conditions de travail et les risques professionnels et formuler des actions d'amélioration

- L'enquête du CSE, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes: recueil des faits, construction de l'arbre
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

### Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

- Les informations en hygiène, santé sécurité obligatoires de la direction vers le CSE
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CSE (dont le bilan et le programme annuels de l'employeur)
- Le CSE, moteur de la prévention : la promotion du rôle de l'instance, la promotion de la prévention
- La communication hygiène santé sécurité envers les salariés : légitimer le dialogue social sur les conditions de travail
- La veille réglementaire et technologique : se tenir informé (les sites Internet pertinents)

## ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise